

soufflet» est bien amusant. Une autre fois notre épistolier nous raconte par le menu une grande querelle survenue entre les avocats et les juges de la 5^e Chambre des Enquêtes, querelle qui aura son retentissement dans tout le règne de Louis XV, et dont on peut retrouver des traces dans le Parlement Maupeou. La lettre suivante nous éclaire sur l'abbé Séguy, de l'Académie française, et sur les libraires du temps. Enfin, la lecture se termine par un mot exquis du jeune Dauphin au cardinal Fleury : on donnait les marionnettes au jeune prince ; le Cardinal, qui les regardait avec l'enfant depuis une demi-heure, lui demanda si ce jeu l'amusait : « Il ne m'amuse, Monsieur le Cardinal, que parce que je vois qu'il vous amuse. »

Que d'expressions il y aurait lieu de relever, hardies ou habiles, presque toujours caustiques : on en ferait un recueil où les maximes voisineraient avec les plus heureuses alliances de mots. Grâce à notre érudit confrère, qui a lu Luynes et les historiens du temps, nous pénétrons dans l'intimité de cette période de courtoisie joyeuse, qui n'empêche pas notre auteur de proclamer avec indépendance : *Alterius non sit qui sui esse potest !*

Notre cher confrère, M. le chanoine MÜLLER, « pour confirmer, nous dit-il, les notions que M. Plessier nous a fournies avec une compétence particulière », offre à notre curiosité *quelques bronzes préhistoriques* de sa collection, et a l'heureuse idée de profiter de la circonstance pour nous indiquer quelques particularités fondamentales de la préhistoire. Nous apprenons ainsi que l'âge du cuivre précéda celui du bronze, fruit d'une civilisation plus avancée, puisqu'il utilise l'alliage au lieu du métal simple.

1^o Le premier objet, dont la patine verdie est remarquable, est une *hache à bords droits*

et quelque peu élevés, de la 3^e période du bronze (1600 à 1300 avant l'ère chrétienne).
 2^e Cette hache était accompagnée, dans la trouvaille qui en a été faite à Evry, près de Troyes, d'une lance couverte, elle aussi, d'une merveilleuse patine vert foncé.

3^e Une *hache à talon*, qui provient d'Ivillers (Oise), est un type arrivé de la Lybie et de la Grèce par la voie méditerranéenne et par les chemins mystérieux qui conduisaient des pays Balkaniques à la Baltique et à l'Est de notre France ; il subissait inévitablement dans l'alliage qui le constituait et dans les formes qu'il recevait des influences locales.

4^e Suit une *hache à douille* d'un type connu.

5^e Une *fibule en archet* (1300-900), l'ancêtre de nos épingles de nourrice, est peut-être contemporaine des faucilles, des épées pistilliformes, etc., que M. Plessier nous a montrées et décrites, bien que cette forme de fibule se retrouve à une antiquité bien moins reculée. Elle provient de Bourbonne-les-Bains.

6^e Un regard sur un ciseau à douille.

7^e et 8^e Les objets qui suivent, une paire de *bracelets* à extrémités obtuses et surtout un *cylindre bruissant* d'un usage hypothétique et d'une grande rareté avec anneaux, bélières et pendeloques en forme de croissant, piquent à bon droit la curiosité. Ce dernier pourrait être un *cystre*, sorte d'insigne comme on en porte devant les personnages, ou bien un objet culturel quelconque. Provenance : Belley (Ain), époque lacustre.

L'assemblée remercie notre collègue de ses intéressantes explications abondamment illustrées par la vue même des bronzes en question ou par les dessins de l'auteur.

M. Paul GUYNEMER nous présente ses observations sur une *statuette gallo-romaine* trouvée il y a une dizaine d'années au confluent de